

N°1439

du 14
MAI
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PANIER DE LA MENAGERE

Sur les principaux marchés

**Les prix dopés en avril,
notamment par Tomates
rondes et Carottes**

DIASPORA

En tant qu'organe technique d'appui du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur

Le Guichet Diaspora a 2 projets phares en 2021

DIPLOMATIE

**Le Togo réitère son attachement "résolu et
constant" à l'intégrité territoriale du Maroc**

PAUVRETE

Modernisation de l'aide publique

Le Togo pour souscrire au fonds FID de la France

P.3

Sécurité alimentaire

UN MANUEL DE PROCEDURE DE GESTION DE STOCK À VALIDER POUR L'ANSAT

Ce document "est destiné à être un guide pour toutes les personnes concernées par le stockage et la conservation des produits... magasiniers, gérants et producteurs", affirme le ministère de l'Agriculture.



*Antoine Lekpa Gbegbeni, Ministre de l'agriculture,
de l'élevage et du développement rural*

P.3

Gouvernance fiscale

Le projet PAGFI à un an du terme est "en bonne voie"

Concours

Prix "Plume en Herbe": Une première sélection de cinq manuscrits

Le Prix " Plume en Herbe " a rendu son premier verdict concernant la sélection des 5 meilleurs manuscrits, dernière étape avant la désignation du lauréat.

Voici la liste : " Ce vampire-là "

d'AGBOTA Akouvi, " Dans nos rues " de Gnaro Essohanam, " Les déboussolés " d'Adewi Prenam, "Nous deux contre vents et marées " de YADJASSAN Wombolassè, et " Un destin funeste " de Fambi Isaac.

Le jury est dirigé par Anoumou Amekudji, journaliste et critique littéraire, et composé d'écrivains à l'instar de Théo Ananissoh et Ayi Hillah.

La phase ultime de proclamation du nom du lauréat du concours qui

sera retenu parmi les cinq (05) se fera lors d'une soirée dont les détails seront communiqués ultérieurement, indique le comité d'organisation.

Agenda

Théâtre : " il pleut des humains sur nos pavés " de Sèdjro Giovanni Houansou

La jeune Adé, 16 ans, muette, a disparu dans Katanga (ce sous-quartier entre la ville et l'océan). La police banalise l'information alors que Katanga est en pleine ébullition - armées de pierres et de foi, les Katangais résistent à la désagrégation du quartier par le gouvernement. Deux policiers en repréailles à la perte de l'un de leurs, commettent un crime. Ils assassinent Tam, jeune katangais, lui aussi muet, dont l'amour s'est révélé à Adé après un viol collectif. Tam est différent. Adé le sait, et maintenant qu'il a été brûlé vif, que Gobi promet inoculer la douleur aux assassins de son fils " jusqu'au dernier refuge de l'esprit " ; qu'Istanbul soulève Katanga

comme les vagues de l'océan ; que Léila (photographe) recherche son propre visage dans les ruelles chaudes de Katanga ; que Binéta et Hidi démolissent leur couple comme avec une grue, plusieurs chemins / vies se surprennent dans cette ville aux lampadaires obliques et ses turbulences vertigineuses.

Il pleut des humains sur nos pavés explore l'écrasement de micro-territoires et la marginalisation de masses, ceci par le prisme de l'amour et de sa violence silencieuse ; la résistance des hommes et la résilience des lieux, la réminiscence. L'important sera que par l'amour, nos mémoires d'humains résistent, car c'est elles qui donnent un



visage à la ville, pardon, la vie.

15 MAI / 20H | SCÈNE JIMI HOPE

| ENTRÉE 2000 FCFA SUR RÉSERVATION AU 22 53 58 00 - LOMÉ

Cinéma

Lancement du film "Agir sur les systèmes alimentaires des territoires".

Le journal d'intelligence économique agricole en Afrique (www.agridigitale.net) a procédé ce mardi, au lancement officiel du film documentaire: "Agir sur les systèmes alimentaires des territoires".

Il s'agit d'un film documentaire de 9 minutes 58 secondes. La trame du film tourné au Togo et au Bénin, deux pays voisins et frontaliers de

l'Union économique et monétaire ouest africain (Uemoa), a mis au goût du jour la préférence des populations aux produits importés au détriment de ceux de leur terroir.

Sensibilisé sur la consommation des produits locaux, l'étudiant BAWA Demirel de l'Université de Lomé (Togo) en se rendant dans le restaurant universitaire constate

l'excès des produits importés alors qu'il s'attendait aux mets locaux. Surpris, il interpella le chef cuisine qui lui fait comprendre que le choix des mets servis est fonction de la demande de la clientèle. Son indignation l'amènera à s'interroger sur comment arriver à amener les populations à consommer et valoriser les produits du terroir. La ré-

ponse sera bien évidemment les activités de sensibilisations menées par plusieurs acteurs à savoir l'OADEL (Organisation pour l'alimentation et le développement local) et d'autres acteurs clés dont Acting For Life et la Fondation France qui ont financé la réalisation du film.

Edition

L'allemand Bertelsmann rachète Simon & Schuster

En novembre dernier, Bertelsmann provoquait une bombe éditoriale. L'entreprise allemande, déjà propriétaire du géant Penguin Random House, annonçait avoir conclu un accord de 2,2 milliards \$ pour l'acquisition du groupe Simon & Schuster. Une fusion qui avait alerté fin mars l'autorité britannique de la concurrence. Après plus d'un mois d'enquête, le rachat vient d'être autorisé.

Selon les termes de l'accord, Simon & Schuster, placé sous l'égide de Penguin Random House, de-

vrait conserver une partie de son indépendance. Le rachat a néanmoins de quoi inquiéter l'industrie puisqu'avec cette nouvelle acquisition, Bertelsmann représenterait plus de 70 % du marché littéraire aux États-Unis.

La sonnette d'alarme a néanmoins d'abord été tirée outre Atlantique. Le 22 mars, la Competition and Markets Authority - autorité britannique de la concurrence - annonçait ouvrir une enquête. L'organisme de surveillance souhaitait savoir si la fusion entraînerait "une

diminution substantielle de la concurrence sur tout le marché Royaume-Uni pour des biens ou des services?".

Une décision qui répondait à une inquiétude tant d'auteurs que d'autres éditeurs : tous voyaient s'effondrer un équilibre commercial institué. Le directeur général de News Corp, propriétaire de la maison HarperCollins, dénonçait même "un monstre de l'édition à venir".

De son côté, Thomas Rabe, PDG de Bertelsmann, souhaitait

concurrer le géant Amazon, tout puissant sur le net. Malgré toute cette agitation, après de longues semaines d'enquêtes, Bertelsmann est finalement autorisé à poursuivre la fusion. Ce 12 mai, la Competition and Markets Authority s'est déclarée favorable à l'acquisition de Simon & Schuster. L'accord fait cependant toujours l'objet d'un examen de la part du ministère américain de la Justice et Bertelsmann n'est pas à l'abri de l'ouverture d'une seconde enquête.

Nécrologie

Le philosophe Jacques Bouveresse est mort

L'ancien professeur au Collège de France, titulaire de la chaire Philosophie du langage et de la connaissance, est mort à l'âge de 80 ans.

Héritière de Ludwig Wittgenstein, auquel il consacre sa thèse (Le Mythe de l'intériorité. Expérience, signification et langage privé chez Wittgenstein, Minuit, 1976), sa pensée exigeante, rétive aux modes comme aux emballages lyriques, est restée jusqu'au bout une dé-

fense ardente du rationalisme, de l'examen critique, de cette " libre discussion rationnelle " propre à l'esprit scientifique, dont " Le Monde des livres " écrivait en 2007 qu'elle se révélait à ses yeux " toujours plus proche de l'idéal de liberté politique que la tradition de soumission à des dogmes, propre à la religion ".

Aussi bien le mot " religion " peut-il être compris dans un sens large, Jacques Bouveresse ayant main-



tes fois pris parti contre l'abandon d'une partie de la pensée française aux différentes formes de " pensée

faible ", marquée par l'irrationalité et une certaine tendance à se payer de mots. Il raillait, dans sa leçon inaugurale au Collège de France - où il occupa de 1995 à 2010 la chaire Philosophie du langage et de la connaissance -, " le rapport singulièrement mal défini et incertain [que la philosophie] entretient avec la vérité, dont elle prétend généralement être la servante à la fois la plus désintéressée et la plus zélée ".

AZIMUTS INFOS

Comment réutiliser les cendres de bois?

Les cendres qui résultent de la combustion du bois constituent une excellente ressource pour l'agriculture, puisqu'elles sont pleines de nutriments pour nos sols. Elles ont également d'autres applications dans nos maisons, nous verrons dans cet article leurs différentes utilisations.

Les cendres de bois, avant la période où l'homme a commencé à dominer la technique du feu, n'étaient que des produits naturels générés par la combustion de la végétation forestière, qui se produisait en raison d'incendies provoqués par la foudre ou des températures élevées. De nos jours, l'action humaine a augmenté les occurrences de feux de forêt, ce qui a un impact important sur l'environnement et génère de grandes quantités de cendres de bois.

L'avantage de ces combustions massives est que la cendre de bois a des applications naturelles et bénéfiques, notamment en agriculture. Cependant, il faut être sûr de n'utiliser que des cendres de bois naturel provenant de fours et de cheminées à bois, car les cendres de cigarettes possèdent des agents nocifs.

Les cendres sont une source remarquable de macronutriments tels que le potassium et le phosphore, mais aussi de calcium, de magnésium et d'un peu de soufre. Il contient également des traces de fer, de manganèse, de zinc, de cuivre, de sodium et de molybdène. Il apporte des nutriments essentiels au développement équilibré des plantes et est exempt de polluants et de contaminants, ce qui en fait un excellent allié du jardinier.

Les différents usages des cendres de bois

Neutraliser l'acidité du sol

En neutralisant l'acidité du sol, les cendres contribuent à la réduction de l'acidité du sol. Elles contiennent du carbonate de calcium et peuvent être utilisées comme substitut à la chaux, avec l'avantage d'agir plus rapidement, grâce à la petite taille de leurs particules.

En agriculture, l'application de cendres minimise les coûts de production, réduit l'emploi d'engrais chimique, et augmente la teneur en matière organique du sol. De cette façon, leur utilisation contribue à une planète et une alimentation plus saine.

Nourrir votre compost

Les cendres de bois ajoutées à votre compost contribueront à augmenter le dosage de potassium, un nutriment essentiel pour la floraison et la fructification. Mais l'inclusion de cendres de bois dans le compost doit être faite avec modération. Une trop grande quantité ferait monter la valeur du pH au-dessus de 7,5, ce qui endommagerait vos plantes.

Ajouter aux plantes ayant un besoin en calcium

Bien que la coquille d'œuf soit une excellente source de calcium pour les jardins, les cendres de bois contiennent de précieuses quantités de carbonate de calcium. Répandez-les avec parcimonie autour des plantes qui ont un plus fort besoin en calcium : pommes, carottes, tomates, pommes de terre, choux-fleurs, brocolis, laitue, choux de Bruxelles et céleri.

Fertiliser vos sols

Un peu de cendre de bois sur la pelouse peut aider à rendre vos pâturages plus verts. Après avoir appliqué les cendres dans votre jardin, mouillez-les pour éviter que le vent ne répande les bons nutriments dans l'air.

Fabriquer du savon

Les premiers savons ont été fabriqués par les anciens Babyloniens vers 2800 avant J.-C. et utilisent un mélange de graisses animales et de cendres de bois. La soude caustique est créée à partir des cendres. Lorsqu'elle est mélangée à des graisses animales ou à des huiles végétales, elle se transforme en savon.

Polir les métaux et le verre

Les cendres de bois sont abrasives et peuvent être utilisées pour polir l'argenterie, les métaux ternes et le verre trouble. Prenez une tasse de cendre et ajoutez un peu d'eau pour obtenir une pâte épaisse. Avec des gants en caoutchouc, étalez cette pâte sur tous vos objets à traiter. Laissez reposer le mélange pendant quelques minutes avant de le nettoyer avec un chiffon propre.

Absorber les mauvaises odeurs

Comme le bicarbonate de soude et le charbon végétal, les cendres de bois sont alcalines et peuvent absorber et neutraliser les mauvaises odeurs. Vous pouvez mettre un peu de cendre de bois dans un petit bol et laissez-le dans le réfrigérateur ou dans une pièce fermée.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récapissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Sécurité alimentaire

UN MANUEL DE PROCEDURE DE GESTION DE STOCK A VALIDER POUR L'ANSAT

Ce document "est destiné à être un guide pour toutes les personnes concernées par le stockage et la conservation des produits... magasiniers, gérants et producteurs", affirme le ministère de l'Agriculture.

Jean AFOLABI

Dans les tout prochains jours, l'Agence nationale de la sécurité alimentaire du Togo (ANSAT) devra procéder à la validation d'un manuel de procédure de gestion des stocks, un des instruments de premier rang et un guide professionnel de gestion en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Qui définit clairement les procédures de gestion des composantes physiques et financières de la Réserve. Il est, par ailleurs, appelé à être en harmonie avec les instruments de gouvernance de la Réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO – Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest.

Ce document «est destiné à être un guide pour toutes les person-

nes concernées par le stockage et la conservation des produits. Il concerne aussi bien les magasiniers que les gérants et les producteurs», affirme le ministère de tutelle de l'Agriculture, de l'élevage et du développement rural. Et la démarche est entamée depuis le mois écoulé d'avril. Elle a consisté, en un premier temps, à rassembler les acteurs du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnel autour du sujet. Un atelier s'en est chargé, les 29 et 30 avril à Kpalimé, environ 120 km au nord-ouest de Lomé. Sous la responsabilité de l'ANSAT, en collaboration avec l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA).

Il a été question, spécifiquement, de : présenter aux acteurs nationaux la procédure de gestion des stocks de l'ANSAT ainsi que les



instruments de gouvernance de ces stocks ; présenter aux acteurs nationaux les instruments de gouvernance de la Réserve régionale de sécurité alimentaire mis en place par la CEDEAO, notamment le code de conduite de gestion des stocks de sécurité dans l'espace

CEDEAO (stocks nationaux de sécurité, stocks de proximité) ; définir une méthodologie et une feuille de route pour l'élaboration du manuel de procédures technique, administrative, financière et comptable de l'ANSAT en s'inspirant des instruments de gouvernance

de la Réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO.

La rencontre de Kpalimé est intervenue après la validation de la stratégie nationale de stockage, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SNSSAN), en novembre 2020. Tout ce travail était attendu pour doter l'ANSAT, dès la seconde moitié du mois de mai, du fameux manuel de procédure.

La vision du gouvernement dans ce processus, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, est d'assurer à tout moment, à l'ensemble des populations, la disponibilité d'une alimentation équilibrée, suffisante et saine, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la consolidation de la paix sociale et à la réalisation d'un développement durable, estime-t-on officiellement.

L'Agence nationale de la sécurité alimentaire du Togo est un établissement parapublic qui s'occupe de la gestion de la sécurité alimentaire au Togo, sous la tutelle du ministère en charge de l'Agriculture.

La création de l'ARAA en 2011 puis son lancement officiel en septembre 2013 s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique agricole régionale de la CEDEAO. Qui vise la transformation massive des agricultures ouest africaines à l'horizon 2025, notamment en raison du rôle prépondérant des femmes dans la production et les chaînes de valeurs agrosylvo-pastorales et halieutiques et des enjeux liés à la question de l'emploi des jeunes dans un contexte de chômage et d'émigration clandestine

Gouvernance fiscale

Le projet PAGFI à un an du terme est "en bonne voie"

Late Pater

Le Togo a reçu de la Banque africaine de développement (BAD) un financement d'un montant de 12,47 milliards de francs Cfa (23,3 millions de dollars) en vue de financer conjointement le Projet d'appui à la gouvernance fiscale (PAGFI). L'objectif principal du projet est de doter l'Office togolais des recettes (OTR) d'un arsenal moderne de collecte des ressources fiscales afin de les accroître de manière substantielle et de renforcer la transparence dans la mobilisation des ressources financières. Spécifiquement, ce projet vise aussi la communication efficace et l'éducation des contribuables au civisme fiscal, et la modernisation et le renforcement des capacités institutionnelles de l'OTR. Il est approuvé le 17 février 2016, signé et entré en vigueur le 2 mars 2016. Le délai de décaissement initial est de 4 ans et la clôture initiale fixée au 31 décembre 2020. Chemin faisant, ces deux dernières dates ont été rallongées d'un an (respectivement 5 ans et fin décembre 2021).

Du 14 au 23 décembre 2020, une mission a été effectuée. Son rapport est établi en janvier 2021 et porte sur l'état d'exécution et les résultats du Projet d'appui à la gouvernance fiscale. L'UNION l'a parcouru et en ressort les éléments essentiels.

Etat de la performance globale : Le PAGFI vise, en premier lieu, à accroître durablement les ressources financières du Togo en vue d'accélérer sa transition vers la sortie du groupe des pays fragiles. Deuxièmement, il vise à améliorer le climat des affaires au Togo à travers un système fiscal plus efficace et le renforcement de la compétitivité du Port autonome de Lomé. Les résultats escomptés sont : (i) le rapport recettes fiscales / PIB passent

de 18,7% en 2015 à plus de 22% en 2019 ; (ii) indice Doing Business «paiement des taxes» passe de 50,81 en 2015 à au moins 55 en 2019. L'impact attendu est une contribution du projet à une accélération du taux de croissance qui devrait passer de 5,5% en 2014 à au moins 7% en 2020. Le projet a contribué à faire passer les recettes fiscales de 516,3 milliards en 2015 à 626,2 milliards de francs Cfa en 2019, soit un accroissement global de 21,29%. Le PIB est estimé à 4,9% en 2018 et 5,3% en 2019. Cependant, la crise sanitaire liée au Covid-19 risque d'impacter négativement l'atteinte de l'objectif de 7%.

La mission a noté l'amélioration continue de la performance des activités du projet avec des taux de décaissement de 95,67% et 79,12% respectivement pour le prêt et le don contre 95,57% et 75,20% en juillet 2020.

Le projet n'est pas potentiellement problématique. L'achèvement rapide des marchés en cours d'exécution, notamment le déploiement des modules de l'E-tax, la finalisation de la mise en place du système de sécurité et les prises de vues aériennes permettront d'accélérer davantage les décaissements et l'exécution physique du projet.

Problème et risques : au problème du retard dans la mobilisation des fonds de contrepartie, la mission a été informée que le Gouvernement a décaissé la contrepartie pour l'année 2020 d'un montant de 164.334.380 francs Cfa, ce qui porte le taux de décaissement de la contrepartie nationale à 100%.

Risque 1, recrudescence des tensions sociopolitiques : engagement du gouvernement à poursuivre les négociations en vue de la prise en compte des revendications socio-économiques et politiques.

Risque 2, faiblesse des capacités humaines et institutionnelles pour mener les réformes : des appuis institutionnels et assistances techniques sont donnés par les partenaires pour renforcer les capacités de l'administration publique.

Risque 3, résistance au changement, particulièrement pour la mise en place d'une interface entre l'OTR et le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) : le gouvernement a intégré ce risque et entend prendre, avec le soutien des parties prenantes, les mesures d'accompagnement idoines de sensibilisation et de communication en vue de l'adhésion de toutes les parties prenantes.

Notation de l'objectif de développement : le projet est en bonne voie d'atteindre ses objectifs finaux de développement, au regard de la volonté affichée par toutes les parties prenantes pour accélérer l'exécution des activités du projet.

Les principales réalisations à date sont : **Au titre de la composante I :** (i) Après les tests concluants, 4 modules de E-tax ont été mis en production au cours du premier trimestre 2020. Sur la base des anomalies constatées lors de l'utilisation de ces modules, des corrections ont été effectuées et la 2^{ème} version de ces modules a été mise en production au cours du troisième trimestre. Actuellement, la version évoluée de l'application E-tax comprenant tous les modules est disponible. Les modules (i) Immatriculation des contribuables par workflow, (ii) Consultation des dossiers de contribuables, (iii) Mise à jour des dossiers de contribuables et (iv) Changement de régime ont été mis en production. Les ateliers de finalisation des paramétrages suivis de tests sur les 5 modules prérequis pour le dé-



Les officiels lors du lancement du projet en 2016 (archives)

ploiement des modules Déclaration et recouvrement au niveau de la DGE et DME sont actuellement en cours. Le déploiement des 5 modules prérequis est programmé pour la dernière semaine de décembre 2020 au niveau de la DGE et DME. Les modules déclaration et recouvrement seront déployés en janvier 2021 au niveau de la DGE et DME. (ii) Fourniture d'équipements et logiciels pour la mise en place d'un guichet unique foncier et fiscal ; (iii) Mise en place d'un réseau de stations permanentes ; (iv) Prise de vue aérienne et restitution photogrammétrique ; (v) Réalisation du complètement de la restitution photogrammétrique et des enquêtes foncières ; (vi) Développement et mise en place d'un logiciel d'évaluation des véhicules d'occasion ; (vii) Formation des pairs éducateurs et leaders d'opinion sur le civisme fiscal.

Au titre de la composante II : (i) Extension du réseau OTR de 52 sites à 69 sites (ajout de 17 nouveaux sites : Tabligbo, Krikri, Pagala, Yégué, Kamboli, Tohou, Ponio, IDAC, Badou, Pagouda, Bassar, Natchamba, Bureau Pesée Atakpamé, PCJ Noépé, Douane Hihéatro) ; (ii) Fourniture d'équipements pour la mise en place du système de vidéo conférence à l'OTR et d'une base de données pour l'évaluation des véhicules don-

nées ; (iii) Mise à jour du schéma directeur informatique de l'OTR ; (iv) Mise à jour du réseau local des bâtiments du Cadastre, des Impôts et des douanes et extension de la téléphonie IP ; (v) Fourniture et installation d'équipements pour le câblage réseau et électrique, courant régulé et climatisation des salles (site principal et backup) du datacenter du SIGFiP ; (vi) Recrutement d'un cabinet pour la formation du personnel du ministère de l'économie et des finances en cyber sécurité.

Par ailleurs, de nombreuses formations ont été réalisées notamment au profit des agents de l'OTR et aussi de l'ensemble des cadres de l'administration économique et financière. (i) Au niveau de l'OTR, seize (16) agents ont été formés à l'Ecole des Impôts de France dont huit (8) sur des formations de courte durée portant sur les thèmes TVA, contrôle fiscal, recouvrement de l'impôt, audit interne et maîtrise des risques, et huit (8) sur les formations de longue durée de niveau Master 2 dont trois (3) inspecteurs en finances publiques à dominance fiscalité, quatre (4) en Master en administration fiscale et un (1) en Master en finances publiques. Cinq (5) agents ont été formés dont quatre (4) en Master (Inspecteur de douanes) sur les procédures douanières à Casablanca (Maroc) et un (1) en Master exécutif en administration fis-

cale et quatre (4) agents en technologies web à Dakar au Sénégal. Deux (2) agents au Canada sur le financement des biens / services publics et partenariat public privé, et un (1) agent formé en France en Master spécialisé en cyber sécurité.

(ii) Au niveau de l'administration publique, 450 agents dont 64 femmes ont été formés en 2019 sur les évolutions du SIGFiP. De plus, une formation de 312 cadres dont quatre femmes issus de tous les ministères et Institutions de la République ont été formés du 23 novembre au 19 décembre 2020 sur les modules Elaboration et exécution du budget de l'Etat et la comptabilité publique dans le SIGFiP adapté au budget programme, en prélude à l'opérationnalisation de l'utilisation du budget programme à compter du 1^{er} janvier 2021 au Togo.

Une extension du projet a été accordée jusqu'au 31 décembre 2021 par décision du Directeur d'ECGF en date du 24 juillet 2020. Cette prorogation va permettre la mise en œuvre de nouvelles activités (validées par la BAD à la faveur de la dernière révision de la liste des biens et services) à l'effet de renforcer les effets du projet. Il s'agit de : (i) tests sur l'application E-tax, (ii) réalisation d'une liaison internet backup pour l'OTR ; (iii) acquisition d'équipements d'archivage physique ; (iv) réalisation du schéma directeur du ministère de l'économie et des finances ; (v) développement d'applications pour l'interconnexion des systèmes d'information de l'OTR avec divers organismes.

A noter que, pour faciliter la réalisation du PAGFI, le Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités institutionnelles (PAMOCI) avait été déployé afin de baliser le terrain.

Sur les principaux marchés / Les chiffres statistiques officiels

Les prix dopés en avril, notamment par Tomates rondes et Carottes

Jean AFOLABI

En avril 2021, l'INHPC – l'Indice national harmonisé des prix à la consommation – s'est établi à 109,7 au Togo, traduisant une progression de 2,7% du niveau général des prix à la consommation. Cette évolution est principalement due à l'augmentation des indices des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+7,7%), «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+0,5%), «Santé» (+0,6%), «Restaurants et Hôtels» (+0,1%) et «Biens et services divers» (+0,2%). La progression de l'indice global est cependant atténuée par la contraction de l'indice de la fonction de consommation «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants» (-1,0%), fait remarquer l'Institut national de la Statistique et des études économiques et démographiques (Inseed).

En effet, la hausse de l'indice de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» est soutenue par la progression des indices des postes «Céréales non transformées» (+11,1%); «Légumes frais en fruits ou racine» (+23,2%); «Tubercules et plantain» (+18,3%); «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+6,0%); «Légumes secs et oléagineux» (+5,4%); «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (+7,0%); «Sel, épices, sauces et produits alimentaires non déclarés ailleurs» (+4,3%); «Huiles» (+5,7%); «Pains» (+8,0%); «Fruits secs et noix» (+19,1%); «Autres matières grasses» (+15,0%); «Légumes frais en feuilles» (+3,4%); «Poissons frais» (+9,8%); «Agrumes» (+4,0%); «Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande» (+6,8%); «Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries» (+10,0%); «Farines, semoules et gruaux» (+8,5%) et «Bœuf» (+1,7%). L'évolution des indices des fonctions de consommation «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles»; «Santé»; «Restaurants et Hôtels» et «Biens et services divers» est imprimée par celle des postes «Combustibles solides et autres» (+4,6%); «Médicaments traditionnels» (+5,4%); «Restaurants, cafés et établissements similaires» (+0,1%) et «Appareils et articles pour soins corporels» (+3,6%). Les postes «Tabac et stupéfiants» et «Alcool de bouche», dont les prix ont respectivement régressé de 2,3% et 0,1%, ont tiré à la baisse l'indice de la fonction «Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants».

Les produits en hausse de prix

L'augmentation du niveau des indices observée en avril 2021 est le fait du renchérissement des variétés suivantes: «Maïs séché en grains crus vendu au grand bol» (+16,0%); «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (+8,7%);

«Mil en grains crus vendu au petit bol» (+8,6%); «Riz importé brisé vendu au petit bol» (+5,8%); «Riz local longs grains vendu au petit bol» (+4,0%); «Sorgho en gains crus vendu au petit bol» (+3,9%); «Tomates rondes (Pomme)» (+64,6%); «Carottes» (+40,3%); «Aubergine locale» (+20,4%); «Gombos frais» (+5,2%); «Concombre» (+4,3%); «Oignon frais rond» (+1,7%); «Banane plantain mûre» (+25,0%); «Patate douce fraîche» (+24,0%); «Igname» (+19,0%); «Agbéli (Manioc frais)» (+13,1%); «Doèvi (Anchois) frit» (+22,8%); «Lanhoinhoin (Poisson salé fermenté)» (+19,4%); «Doèvi (Anchois) fumé» (+8,5%); «Doèvi séché» (+8,4%); «Akpala (Chinchard) fumé» (+6,7%); «Saloumon fumé» (+4,8%); «Manvi fumé (Hareng)» (+3,3%); «Carpe frite à l'huile rouge» (+3,3%); «Haricots rouges secs» (+11,8%); «Arachide décortiquée crue» (+5,3%); «Haricots blancs secs» (+3,4%); «Chips» (+21,3%); «Tapioca petit grain» (+12,3%); «Cossette de manioc» (+7,6%); «Gari (Farine de manioc)» (+4,8%); «Gboyébessé (Piment vert)» (+13,9%); «Gingembre frais» (+13,3%); «Piment rouge sec en poudre» (+7,3%); «Piment rouge sec» (+6,6%); «Piment rouge frais» (+5,2%); «Sel de cuisine gros cristaux» (+3,1%); «Huile végétale» (+11,1%); «Pain en baguette» (+9,9%); «Pain sucré artisanal sucré» (+7,9%); «Pain artisanal salé» (+5,4%); «Noix de Coco sec» (+22,4%); «Décou (Noix de palme)» (+16,2%); «Pâte d'arachide» (+6,9%); «Choux vert» (+64,7%); «Salade verte locale (Laitue)» (+6,9%); «Akpala moumou (Chinchard frais)» (+14,6%); «Sika-



Sika moumou (Dorade rose fraîche)» (+2,5%); «Oranges locales» (+11,8%); «Citrons» (+2,2%); «Tchitchinga (Viande de bœuf grillée)» (+22,2%); «Gawou (Beignet du haricot)» (+23,5%); «Croissant sans beurre» (+15,4%); «Kéké» (+11,7%); «Akpan» (+11,6%); «Ablo» (+10,3%); «Mawoè (Maïs en pâte)» (+9,1%); «Viande de bœuf avec os au kg» (+1,9%); «Viande de bœuf sans os au kg» (+1,4%); «Tripes et abats de bœuf» (+0,5%); «Bois de chauffe» (+4,2%); «Charbon de bois» (+3,9%); «Herbe Zangara pour paludisme» (+27,5%); «Consommation de spaghetti dans un kiosque (1 Plat)» (+2,2%) et «Cure dents» (+9,3%).

Les produits en baisse de prix

Contrairement aux variétés ci-dessus listées, les prix ont baissé pour la «Cola fraîche» (-4,5%) et les «Spiriteux de qualité supérieure» (-0,9%). Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,1% sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a également progressé de 0,8%.

Eu égard à l'état des produits, les «Produits frais» enregistrent une hausse de 9,4%; les prix ont également augmenté, mais dans des proportions moindres pour les «Pro-

duits Hors Energie et produits frais» (0,8%) et les «Produits de l'Energie» (0,6%). Relativement à la provenance, les prix des produits «locaux» ont progressé de 3,4% et ceux des produits «importés» de 0,6%. Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due à celle des prix des produits du secteur secondaire (+1,4%) et primaire (+11,6%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'augmentation des prix des produits «Non durables» (+4,5%).

En évolution trimestrielle

En évolution trimestrielle, le niveau général des prix en avril 2021 s'est relevé de 2,1% comparativement à la situation de janvier 2021. Cette variation, d'après l'Inseed, est la conjugaison d'une part, de la progression des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+5,8%), «Loisirs et culture» (+1,9%), «Transports» (+0,5%) et d'autre part, du recul des prix des produits de la fonction de consommation «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants» (-1,3%). Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des «Produits frais» (+7,7%), des produits «Hors Energie et Produits frais» (+0,9%) amortie par les prix des produits de l'Energie (-0,1%).

Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique par l'augmentation des prix des produits locaux (+3,1%) et des produits importés (+0,4%). Du point de vue de la durabilité, la hausse du niveau



général des prix en évolution trimestrielle est essentiellement induite par la progression des prix des produits «Non durables» (+3,6%) et des «Services» (+0,6%). Les variations respectives des prix des produits des secteurs secondaire (+1,2%), primaire (+9,0%) et tertiaire (+0,6%) ont contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix.

En glissement annuel

En glissement annuel (par rapport à avril 2020), le niveau général des prix a progressé de 3,0% consécutivement à la hausse des prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+5,4%), «Restaurants et Hôtels» (+3,6%), «Communication» (+10,4%), «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (+1,1%), «Biens et services divers» (+2,1%), «Articles d'habillement et chaussures» (+0,8%), «Loisirs et culture» (+1,6%), «Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer» (+1,2%), «Enseignement» (+1,6%) et «Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants» (+2,4%). A l'opposé, des baisses sont constatées respectivement pour les fon-

ctions «Transports» (-4,6%) et «Santé» (-0,9%). Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante de l'augmentation des prix des produits «Hors Energie et Produits frais» (+3,4%), des «Produits frais» (+4,7%) et de la baisse des prix des produits de l'Energie (-4,9%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits «locaux» (+4,8%). Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée essentiellement par l'accroissement des prix des produits «Non durables» (+3,2%) et des «Services» (+4,5%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs «secondaire» (+1,5%), «tertiaire» (+4,5%) et «primaire» (+6,8%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, est resté stable (2,0%), selon les chiffres statistiques.

Sénégal / Entre intégration régionale, transformation agricole, infrastructures et développement industriel

Le Document de stratégie-pays 2021-2025 décline ses objectifs

À l'appui de performances économiques solides entre 2014 et 2019, le Sénégal bénéficie d'une confiance renouvelée de la Banque africaine de développement (Bad). Pour la période 2021-2025, l'institution panafricaine de développement accompagnera le pays dans le renforcement de ses infrastructures et son intégration régionale ainsi que la résilience de son économie par la transformation agricole et le développement industriel. Le Document de stratégie-pays (DSP 2021-2025), validé et rendu public par la Banque le 19 avril, a pour objectif de soutenir la croissance inclusive, robuste et stable du Sénégal et contribuer au renforcement de la résilience du pays.

Les interventions de la Banque permettront d'améliorer l'accès et la qualité des services de transport : pour les routes revêtues, de 82% en indice «bon/moyen» en 2019 à 85% en 2025, et pour les

routes non revêtues, en «bon/moyen» de 55% à 60% sur la période. Il est prévu de réhabiliter 500 kilomètres de routes revêtues et de construire 100 kilomètres de routes revêtues, ainsi que des aménagements sociaux économiques connexes.

La construction du pont de Rosso (entre le Sénégal et la Mauritanie) doit permettre de réduire à deux minutes la traversée du fleuve Sénégal et contribuera, avec le chemin de fer Dakar-Bamako et la construction de la route Farim-Tanaff (Sénégal-Guinée Bissau), à l'amélioration de l'indice de performance logistique de 2,32 en 2019 à 2,60 en 2025.

Ces différents ouvrages contribueront au renforcement des infrastructures d'intégration régionale afin de dynamiser les échanges avec les principaux partenaires. Elles permettront surtout d'assurer une meilleure connexion entre le Sénégal et ses voisins, notam-

ment la Gambie, la Mauritanie et le Mali, mais aussi le développement des activités de transport le long des corridors transafricains Tanger-Lagos et Alger-Dakar d'une part et entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne d'autre part. Le Sénégal devrait être ainsi mieux préparé pour la mise en œuvre de

la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) afin d'exploiter pleinement son potentiel de commerce inter-régional, estime la Banque.

Pour atteindre l'accès universel à l'électricité et renforcer le mix énergétique, il est prévu de construire 819 km de lignes moyenne

tension et 2 466 km de lignes basse tension. Le réseau national sera étendu à 786 nouvelles localités d'ici à 2025, portant l'accès à l'électricité à 85% en 2025, contre 76% en 2019, avec une hausse de la part d'énergie renouvelable de 21% à 30% et une réduction de la demande de 20 MW.

En Côte d'Ivoire voisine

Démantèlement d'un réseau de fausses attestations Covid-19

Les fausses attestations Covid-19 étaient vendues à des passagers embarquant à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, la capitale ivoirienne. Jusque-là les informations étaient à l'état d'une rumeur.

Le démantèlement de ce réseau formé d'une dizaine de personnes impliquées dans la falsification de fausses attestations de test négatif

au Covid-19 vient de confirmer les soupçons. «Ces personnes délivraient de fausses attestations au prix de 45 000 Francs CFA à des passagers embarquant à l'aéroport d'Abidjan», selon une source policière citée par la presse locale.

Les faussaires manipulaient, grâce à une application, les noms dans le QR code apposé sur l'attestation et scannaient la signature

de la directrice de l'Institut Pasteur à Abidjan, la professeure Mireille Dosso, signataire de ce document. Ils disposaient en outre de complices à l'aéroport international d'Abidjan qui laissaient passer les détenteurs de ces fausses attestations sans les vérifier. «Trois infirmiers et une dizaine d'autres personnes» ont été arrêtés alors que l'enquête se poursuit selon la police.

FOOTBALL/

Plus de 1.000 demandes approuvées lors du premier cycle du Fonds FIFA pour les joueurs

La Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé mercredi que 1.005 joueurs et joueuses du monde entier vont recevoir des indemnités dans le cadre du premier cycle du Fonds FIFA pour les joueurs (FFJ).

Hervé A.

En février 2020, la FIFA et la FIFPRO, le syndicat des joueurs, signaient un accord pour la création du Fonds FIFA pour les joueurs, dont l'objectif est "d'offrir un soutien financier aux footballeurs et footballeuses qui n'ont pas été payés et qui n'ont plus aucun moyen de dûment percevoir la rémunération convenue avec leur club", selon les termes du communiqué. Le comité de pilotage du fonds a approuvé 1.005 demandes qui couvrent la période allant de juillet 2015 à juin 2020 et concernent 109 clubs issus de 36 associations membres différentes.

Les clubs en question ont "soit disparu à la suite d'une procédure d'insolvabilité, soit perdu leur affiliation à leur fédération, soit cessé leurs activités dans le football professionnel." La FIFA précise qu'elle va allouer 16 millions de dollars à ce fonds d'ici la fin de l'année 2022, dont 5



millions pour le premier cycle. Avec un total d'1,3 million dollars pour 291 demandes approuvées, la Grèce arrive en tête des pays les plus concernés par ce premier cycle, devant la Turquie (692.000 dollars, 117 dossiers), la Russie (566.253 dollars, 67 dossiers), la Malaisie (456.000 dollars, 147 dossiers) et la Roumanie (409.000 dollars, 65 dossiers). Les demandes concernant la deuxième période, qui s'étale du 1er juillet au 31 décembre 2020, seront traitées "dans les mois à venir".

"Le Fonds FIFA pour les joueurs est un programme de soutien très important pour de nombreux joueurs et de nombreuses joueuses qui ont vu leur club disparaître", a commenté Roy Vermeer, directeur juridique de la FIFPRO. "Grâce à la collaboration entre la FIFA et la FIFPRO, ces personnes et leurs familles pourront heureusement recevoir au moins une partie des salaires qui leur sont dus. Nous n'en sommes pas moins conscients que cela ne fait que partiellement résoudre un problème

systémique beaucoup plus large. Le total des demandes d'indemnités reçues dépasse en effet les 60 millions. Nous appelons ainsi toutes les institutions footballistiques de par le monde à suivre l'exemple de la FIFA et à mettre en œuvre des initiatives de protection similaires sur leur territoire."

Après la signature d'un accord historique en 2020 par la FIFA et la FIFPRO ayant permis la création du Fonds FIFA pour les joueurs (FFJ), dont l'objectif est d'offrir un soutien financier aux footballeurs et footballeuses qui n'ont pas été payés et qui n'ont plus aucun moyen de dûment percevoir la rémunération convenue avec leur club, 1 005 demandes ont récemment été approuvées par le comité de pilotage du fonds. Ainsi, 1 005 joueurs et joueuses du monde entier vont recevoir une aide, matérialisée par les indemnités qui leur seront versées dans le cadre du premier cycle de cette initiative.

CLASSEMENT

Mohamed Salah, seul Africain du Top 10

Le cabinet d'audit KPMG publie mardi l'actualisation de sa hiérarchie des joueurs de football les plus "bankables". Un Top 10 qui fait la part belle à quatre clubs en particulier: le PSG, Manchester City, le Borussia Dortmund et Liverpool, chacune de ces équipes comptant deux représentants dans le classement. Le patron demeure inchangé: Kylian [...]

Malgré la crise, il est des joueurs qui demeurent des valeurs sûres en termes de marché. Deux Parisiens figurent dans le Top 10 établi par le cabinet KPMG.

Le patron demeure inchangé: Kylian Mbappé, avec un bonus de

quatre millions par rapport à février 2021 pour atteindre une valorisation de 189 millions d'euros. Le premier dauphin du Parisien, 11e seulement cet hiver, n'étant autre que son grand rival annoncé pour les années à venir: le Norvégien du BVB Erling Haaland, évalué à 131 millions.

Déception en revanche côté africain puisque le Sénégalais Sadio Mané, estimé à 110 M• lors de la précédente édition mais auteur selon ses propres mots de la "pire saison de sa carrière", est éjecté. Du coup, son compère de Liverpool, Mohamed Salah, est le seul représentant du continent. L'Égyptien occupe la 8e place ex-aequo avec une valeur en baisse de 5 M• mais tout

de même estimée à 110 M•.

A noter que les attaquants trustent ce très cher Top 10, exceptions faites du milieu de terrain des Citizens Kevin De Bruyne et du défenseur des Reds Trent Alexander-Arnold, septième et huitième (ex-aequo) respectivement à 113 et 110 millions d'euros.

Le Top 10 établi par KPMG: 1- Kylian Mbappé (PSG) - 189 millions d'euros; 2- Erling Haaland (Dortmund) - 131 millions d'euros; 3- Harry Kane (Tottenham) - 127 millions d'euros; 4- Marcus Rashford (Manchester United) - 121 millions d'euros; 5- Raheem Sterling (Manchester City) - 119 millions d'euros; 6- Neymar (PSG) - 116 millions



d'euros; 7- Kevin De Bruyne (Manchester City) - 113 millions d'euros; 8- Jadon Sancho (Dortmund) - 110 millions d'euros = Mohamed Salah (Liverpool) - 110 millions d'euros = Trent Alexander-Arnold (Liverpool) - 110 millions d'euros.

JEUX OLYMPIQUES

Pour Thomas Bach, un report bien malvenu

Sombre début de semaine pour les organisateurs des Jeux de Tokyo. A moins de 80 jours de la cérémonie d'ouverture, les nuages continuent de noircir l'horizon. Avec une succession d'événements, en une poignée d'heures, peu rassurants pour la suite du feuilleton.

Première annonce, dévoilée dès la fin de la semaine passée par Seiko Hashimoto, la présidente du comité d'organisation des Jeux: Thomas Bach ne se rendra plus au Japon la semaine prochaine. Le président du CIO devait se poser à Hiroshima, lundi 17 mai, pour assister au passage de la flamme olympique. Il devait ensuite rallier Tokyo pour une série de rencontres très officielles, avec notamment le Premier ministre, Yoshihide Suga, et la gouverneure de la capitale, Yuriko Koike.

Les organisateurs des Jeux l'ont annoncé lundi 10 mai: la visite de Thomas Bach est repoussée. En cause, la prolongation de l'état d'ur-

gence, à Tokyo et dans plusieurs autres préfectures, jusqu'au 31 mai. Il aurait dû prendre fin ce mardi 11 mai.

Selon le communiqué du comité d'organisation, le séjour du président du CIO sera reprogrammé "dès que possible". Mais pas avant le mois de juin, semble-t-il.

En soi, le report de la visite de Thomas Bach n'a rien de déterminant dans la préparation des Jeux. Mais il envoie un signal inquiétant. Difficile, en effet, d'imaginer l'entrée dans le pays de dizaines de milliers d'athlètes, entraîneurs, officiels, partenaires et médias venus du monde entier, dès la mi-juillet, alors que la venue deux mois plus tôt du président du CIO est jugée trop risquée.

Autre mauvaise nouvelle pour les organisateurs: le débat sur la tenue des Jeux glisse vers le terrain politique. Toujours périlleux.

Yukio Edano, le leader du principal parti d'opposition japonais, a interpellé le Premier ministre, lundi 10 mai, pour suggérer qu'il ne serait

pas possible d'organiser les Jeux en toute sécurité.

"Malheureusement, nous sommes obligés de dire aujourd'hui qu'il est impossible de protéger la vie, la santé et les moyens de subsistance du peuple japonais tout en organisant les Jeux olympiques et paralympiques, a lancé le chef du Parti démocratique constitutionnel, lors d'une session parlementaire. Il serait inacceptable que la tenue des Jeux avec des mesures sanitaires insuffisantes permette l'introduction de nouvelles variantes du coronavirus depuis l'étranger."

La veille, Yukio Edano avait profité d'une émission de télévision en ligne pour ouvrir les hostilités, suggérant que l'arrivée au Japon d'athlètes et de membres de l'encadrement venus du monde entier ressemblerait à une "exposition" des variants hautement contagieux découverts en Grande-Bretagne, en Afrique du Sud et en Inde. Le dirigeant politique avait estimé que ces visiteurs ne devraient pas être

exemptés d'une période de quarantaine à leur entrée au Japon.

Dans le même temps, un autre membre du Parti démocratique constitutionnel, Kazunori Yamanoi, s'en est pris lui aussi directement au Premier ministre, l'accusant d'avoir mis la tenue des Jeux au premier plan de ses préoccupations, au détriment de la lutte contre le COVID-19.

Yoshihide Suga s'en est défendu. Il a par ailleurs répété que tous les étrangers présents à Tokyo pour les Jeux seraient tenus de suivre les directives strictes imposées par le comité d'organisation, à la demande du gouvernement, sous peine d'être sévèrement sanctionnés.

"Il est de ma responsabilité de mettre en œuvre ces mesures pour préserver la vie et la santé du peuple japonais et de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que les Jeux se déroulent en toute sécurité", a déclaré le Premier ministre. Le refrain est connu. Mais il peine à rassurer.

Le président de la fédération de football poussé vers la sortie

Clap de fin pour Fritz Keller. L'actuel président de la Fédération allemande de football (DFB), élu en 2019 après avoir longtemps présidé aux destinées du SC Freiburg, ne terminera pas son mandat. Il devrait officialiser sa démission, conséquence devenue inévitable de ses récents propos polémiques.

Le dirigeant avait accusé son vice-président, Rainer Koch, de se comporter comme "un Freisler", en référence à Roland Freisler, ancien président du principal tribunal nazi entre 1942 et 1945, responsable de 2 600 condamnations à mort arbitraires.

Après une réunion entre ses dirigeants, mardi 11 mai, la fédération allemande a annoncé plusieurs décisions importantes, pour tenter de sortir de la crise provoquée par les propos tenus par Fritz Keller. Elle a, selon les termes de son communiqué, "tiré les conclusions de la crise de leadership en cours et fixé le cap d'une réorganisation".

En tête de liste, le départ de son président. Il "s'est déclaré prêt, en principe, sur sa libre décision" à remettre sa démission dès lundi prochain, au terme d'une audience devant le Tribunal des sports. "À la suite de la démission de Fritz Keller, Peter Peters et Rainer Koch (les deux premiers vice-présidents) assureront temporairement l'intérim afin de ramener l'association en eaux calmes le plus rapidement possible", précise la DFB.

Mais Fritz Keller ne partira pas seul. Friedrich Curtius, le secrétaire général, doit lui aussi remettre sa démission. Cette affaire tombe à un très mauvais moment pour le football allemand, à quelques semaines seulement du début de l'Euro 2020. Elle intervient également au même moment qu'une autre crise, plus interne, au sein du comité national olympique allemand (DOSB). Son président, Alfons Hörmann, est poussé lui aussi vers la sortie par une partie du personnel de l'instance. Il lui est reproché un management très négatif de l'instance, à l'origine d'une ambiance de stress et de nombreux cas de brimades.

Un nouveau format pour le Mondial féminin

Reportée d'une année en raison de la crise sanitaire, la prochaine édition de la Coupe du Monde féminine de rugby s'annonce inédite. L'instance internationale de la discipline, World Rugby, en a dévoilé le format et les dates. Le tournoi se déroulera du 8 octobre au 12 novembre 2022, en Nouvelle-Zélande, à Auckland et Whangarei. Il sera le plus long de l'histoire, avec une durée de 43 jours, contre 35 lors des éditions antérieures. World Rugby explique avoir voulu privilégier le repos des équipes, avec des laps de temps de 5 jours minimum entre les rencontres de chacun des pays qualifiés, une mesure également appliquée à la Coupe du Monde masculine 2023 en France. L'allongement de la durée du tournoi a également pour effet une modification du calendrier, toutes les rencontres se dérouleront le samedi et le dimanche. La phase de poules sera organisée les week-ends du 8-9, 15-16 et 22-23 octobre 2022 à Auckland (Eden Park), Whangarei (Northlands Events Centre) et Henderson (Waitakere Stadium), dans la banlieue d'Auckland. Les quarts de finale auront lieu les 29 et 30 octobre, suivis des demi-finales le samedi 5 novembre. La finale sera disputée le samedi 12 novembre à l'Eden Park d'Auckland. Douze équipes participeront à la compétition. Elles seront réparties dans trois groupes de quatre.

La justice européenne va trancher

Un tribunal de commerce de Madrid a demandé à la justice européenne de déterminer si l'UEFA et la FIFA abusent d'une position dominante en s'opposant au projet de Super League que défendent toujours le Real Madrid, le FC Barcelone et la Juventus Turin. Un tribunal de commerce de Madrid a demandé à la justice européenne de déterminer si l'UEFA et la FIFA abusent d'une position dominante en s'opposant au projet de Super League que défendent toujours trois grands clubs européens, selon un arrêt consulté ce jeudi par l'AFP.

Selon cet arrêt, ce tribunal madrilène a transmis une question préjudicielle à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour savoir si les instances ont violé les articles 101 et 102 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, qui interdisent les monopoles. Douze clubs avaient ébranlé le football européen en annonçant en avril ce projet de compétition fermée. Neuf avaient très vite renoncé mais pas le Real Madrid, le FC Barcelone et la Juventus Turin.

Faute d'avoir obtenu la capitulation générale des promoteurs de cette Super League, l'UEFA a engagé mercredi des poursuites disciplinaires contre les trois derniers mutins. Mettant à exécution ses menaces, l'instance européenne a nommé des "inspecteurs éthiques et disciplinaires" chargés de mener cette enquête, "en relation avec le projet d'une soi-disant Super League".

Parmi l'éventail de sanctions disciplinaires prévues par les statuts de l'organisation, les plus lourdes sont "l'exclusion de compétitions en cours et/ou de compétitions futures" et, pour les dirigeants, "l'interdiction de toute activité relative au football".

La finale se disputera finalement à Porto

L'UEFA a annoncé jeudi que la finale de la Ligue des champions opposant Manchester City à Chelsea initialement programmée le 29 mai à Istanbul se disputera à Porto, au Portugal. Une relocalisation qui s'explique par les restrictions sanitaires en Turquie et qui permettra à 12.000 supporters britanniques d'assister à la rencontre à l'Estadio do Dragao.

Après Lisbonne, Porto. Le Portugal aime la Ligue des champions. Après le Final8, épilogue inédit de la C1 la saison dernière, la crise sanitaire a une nouvelle fois conduit les dirigeants de l'UEFA à organiser la finale au Portugal, à l'Estadio do Dragao de Porto. Manchester City et Chelsea, les deux finalistes, devaient initialement se retrouver le 29 mai au stade Atatürk d'Istanbul (en direct sur RMC Story et RMC Sport 1).

Mais la crise sanitaire du Covid-19 et la présence de deux clubs anglais en finale ont une nouvelle fois chamboulé les plans de l'UEFA. "Suite à la décision du gouvernement britannique de placer la Turquie sur sa liste rouge des destinations de voyage Covid-19, organiser la finale là-bas aurait significativement réduit le nombre de supporters nationaux des deux clubs n'aurait fait le déplacement, indique l'instance européenne. Après un an de blocage des supporters dans les stades, l'UEFA a estimé que tout devait être fait pour que les supporters des deux équipes finalistes puissent assister à la finale."

La piste Wembley a un temps été évoquée en vue d'une relocalisation. Des discussions ont eu lieu mais des problèmes de mises en quarantaine ont conduit les dirigeants à écarter cette piste. C'est finalement le Portugal, une destination sur la liste verte pour l'Angleterre, qui a été retenu. Les personnes qui effectueront le déplacement n'auront pas besoin d'être placées à l'isolement à leur retour au Royaume-Uni.

L'UEFA annonce que 6.000 places pour chacune des deux équipes seront mis en vente dès ce jeudi. Au moins 12.000 spectateurs pourraient donc assister à la finale au stade du Dragon de Porto (50.000 places). "La capacité du stade pour le match sera finalisée et confirmée en temps voulu en coopération avec les autorités portugaises et la FPF", précise l'UEFA.

En tant qu'organe technique d'appui du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur

Le Guichet Diaspora a 2 projets phares en 2021

Late Pater

Le ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, Robert Dussey, a procédé, le 10 mai 2021 à Lomé, au lancement du Guichet Diaspora et du programme d'actions pour le renforcement des contributions de la diaspora togolaise au Plan Togo 2025. Dans son allocution de circonstance, le il a rappelé l'importance de l'implication plus adéquate des Togolais de l'Extérieur dans le processus du développement, comme le préconise la vision qui sous-tend la feuille de route du gouvernement en faveur de la diaspora togolaise présentée le 1^{er} avril 2019. Pour illustrer les enjeux liés aux apports de la diaspora togolaise, le ministre Dussey a mentionné l'évolution des transferts financiers, représentant près de 8% du PIB et estimés à 451 millions de dollars US en 2018, 458 millions de dollars US en 2019 et 441 millions de dollars US en 2020. Aussi a-t-il relevé l'impact de la pandémie de la Covid-19 qui pèse sur la mise en œuvre des projets prévus par le gouvernement en faveur de la diaspora.

Afin de relever le défi de la mobilisation des ressources et atouts des Togolais de l'Extérieur, malgré cette crise sanitaire mondiale affectant les diasporas africaines, les intervenants, après un rappel des multiples initiatives en faveur de la diaspora togolaise, ont présenté le Guichet Diaspora et le programme d'actions pour le renforcement des contributions des Togolais de l'Extérieur au Plan Togo 2025 ainsi que les différentes approches de contributions de la diaspora togolaise au développement

des communes du Togo. Au titre des initiatives institutionnelles et stratégiques du gouvernement en faveur de la diaspora togolaise depuis 2005, l'on note : la création de la Direction des Togolais de l'Extérieur (DTE) par décret en 2005 ; la création, la même année, du Haut-commissariat aux rapatriés et à l'action humanitaire (HCRAH) ; l'élaboration et la mise en œuvre du programme Diaspora portant notamment sur le recours aux compétences de la diaspora (2010-2014) ; la création en 2014 du comité interministériel chargé de la coordination et du suivi des activités de migration et développement ; la mise en place d'une cellule diaspora chargée d'accompagner les Togolais de l'extérieur porteurs de projets dans leur mise en œuvre ; la désignation, depuis 2015, de points focaux chargés de la diaspora dans les missions diplomatiques et consulaires du Togo ; des tournées de rencontre avec la diaspora en 2013 et 2014 ; l'organisation des grandes assises de la diaspora en 2014 à Lomé ; l'exemption de visa pour les Togolais de l'extérieur détenteurs d'une double nationalité ; l'organisation des éditions de la semaine des «Réussites Diaspora» en 2016 et 2019 ; le lancement de la feuille de route du Gouvernement pour les Togolais de l'extérieur ; l'élection des 77 Délégués pays, suivie de l'installation officielle du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur et l'adoption de la loi sur le vote de la diaspora en 2019.

La mise en place du Guichet Diaspora, quant à elle, vise à mettre à la disposition des Togolais de l'Extérieur, une plateforme flexible

et inclusive capable de répondre aux demandes et attentes des Togolais de l'Extérieur porteurs de projets et d'accompagner la mise en œuvre du programme d'actions pour le renforcement des contributions de la diaspora togolaise au Plan Togo 2025. A titre de rappel, le Guichet Diaspora est l'organe technique d'appui du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur qui élabore des mesures et des stratégies en vue d'inciter et d'encourager les togolais résidant à l'étranger à réaliser des projets au Togo, à attirer des investissements vers notre pays et ainsi participer au développement économique, social et culturel du Togo et promouvoir son rayonnement dans le monde. Il est chargé, en outre, d'inciter l'épargne des Togolais de l'Extérieur aux fins d'investissement au Togo, de favoriser l'émergence de groupes d'investisseurs au sein de la communauté togolaise de l'étranger, de mobiliser des investisseurs et autres partenaires internationaux.

Pour l'année 2021, il sera chargé de mettre en œuvre deux projets phares du plan d'actions : le recensement des Togolais de l'Extérieur et le répertoire des entrepreneurs et des investisseurs issus de la diaspora. Au titre des années 2022 et 2023, le programme d'actions vise à mettre en œuvre divers projets, notamment la plateforme de placement des Togolais de l'Extérieur dans les structures publiques nationales et internationales et dans les multinationales, les outils de suivi des contributions et de facilitation des projets et des investissements de la diaspora au Togo (l'Observatoire de la Diaspora Togolaise, le Guide des facilitations aux projets des Togolais de l'Extérieur au ser-



Photo de famille à la cérémonie de lancement

vice du développement, le Guide des Dispositifs d'appui et d'accès aux financements), un Incubateur dédié à la diaspora togolaise, une plateforme d'appui aux partenariats portés par la diaspora togolaise dans le cadre de la coopération décentralisée avec les communes togolaises et d'autres programmes

internationaux ainsi que la préparation de la création du Fonds d'Investissement des Togolais de l'Extérieur (FITEX).

Le contexte favorable de développement des territoires après les élections municipales constituent pour les Togolais de l'Extérieur, une opportunité de réalisation des pro-

jets en particulier dans le cadre des jumelages et de la coopération décentralisée. Un répertoire des communes du Togo est prévu pour mettre l'accent sur les atouts et les potentialités de chacune des 117 localités togolaises. Le ministre Dussey en appelle donc au sens patriotique des Togolais de l'Extérieur afin de relever le défi de leur participation plus active au développement du pays. Pour lui, il s'agit pour les membres de la diaspora togolaise de s'approprier le Guichet Diaspora et d'en faire un véritable outil collectif de promotion de leurs projets et investissements au Togo.

Lors d'une visioconférence le lundi 10 mai, le Togo réitère...

L'attachement «résolu et constant» à l'intégrité territoriale du Maroc

- * **L'ouverture d'une mission diplomatique marocaine attendue prochainement à Lomé ;**
- * **Le quota annuel des bourses marocaines passe de 70 à 100 ;**
- * **La première session de la Commission Mixte de Coopération maroco-togolaise annoncée post-Covid19.**

Rabat, le 10 mai 2021 – Le Togo a réitéré, lundi, l'attachement résolu et constant de son pays à l'intégrité territoriale du Maroc, rapporte l'Agence marocaine de presse (MAP). S'exprimant lors d'une visioconférence tenue avec le ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita – en consultations avec ses homologues africains, le ministre Robert Dussey des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, «a réitéré l'attachement résolu et constant de son pays à l'intégrité territoriale du Maroc», indique un communiqué du ministère marocain des Affaires étrangères.

Le ministre marocain des Affaires étrangères poursuit ainsi ses consultations avec ses homologues africains. Ce lundi 10 mai, Nasser Bourita s'est réuni, par visioconférence, avec les chefs de diplomatie du Rwanda, du Congo et du Togo. La question du Sahara a été au centre des entretiens avec ses homologues du Togo et du Congo, deux pays qui, depuis le règne de Hassan II, sont connus pour leurs soutiens aux positions du royaume sur ce dossier. Ces consultations interviennent alors que l'Algérie assure durant ce mois de mai la présidence tournante du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, précise Rabat.

M. Dussey a également renouvelé son appui ferme à «une solution politique négociée, consensuelle et définitive», sous l'égide exclusif des Nations Unies, garantissant le projet d'autonomie des pro-

vinces marocaines du Sud, dans le cadre de la souveraineté du Royaume du Maroc, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

A cette occasion, M. Bourita s'est félicité de la participation du Togo, en la personne de Robert Dussey, à la Conférence Ministérielle de Soutien à l'Initiative d'Autonomie sous la Souveraineté du Maroc, tenue virtuellement le 15 janvier 2021 à l'invitation du Royaume du Maroc et des États-Unis d'Amérique. S'en félicitant, le ministre togolais a souligné que cette rencontre a été très importante, marquant que la souveraineté du Maroc sur la région du Sahara est totale.

Les deux ministres ont insisté, en outre, sur l'impératif du respect des normes et procédures au sein des organes de l'Union Africaine (UA), réaffirmant la pertinence de la décision 693 du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA de juillet 2018, qui a consacré l'exclusivité de l'ONU en tant que cadre pour la recherche d'une solution au conflit régional autour du Sahara marocain.

Ils se sont également félicités de l'excellence des liens d'amitié et de solidarité existant entre les deux pays frères et ont exalté la qualité des sentiments d'estime et de respect qui caractérisent les relations entre leurs Chefs d'État, Sa Majesté le Roi Mohammed VI et Son frère Son Excellence Faure Gnassingbé, Président de la République du Togo, souligne le communiqué, rappelant à cet égard leurs entretiens fraternels en 2016, en marge de la Réunion de Haut Ni-

veau de la COP22 et du Sommet Africain de l'Action.

Par ailleurs, M. Dussey a accueilli avec satisfaction l'annonce par M. Bourita de l'ouverture prochaine d'une mission diplomatique marocaine à Lomé, souligne le communiqué, notant que les deux ministres se sont engagés à tout mettre en œuvre en vue de raffermir davantage leurs relations, d'intensifier et de diversifier leur coopération dans tous les secteurs porteurs, notamment en matière de formation. Ainsi, **le quota des bourses pédagogiques accordées par le Maroc annuellement aux étudiants togolais a été revu à la hausse, passant ainsi de 70 à 100.**

Ils ont aussi convenu de renforcer davantage la coopération Sud-Sud ambitieuse à travers un partenariat englobant les domaines d'intérêt commun et s'appuyant sur l'échange d'expériences ainsi que sur une politique plus volontariste des hommes d'affaires des deux pays. Sur ce sujet, les deux parties ont décidé de multiplier les missions d'hommes d'affaires pour prospecter d'autres opportunités de commerce et d'investissement et de créer un Conseil d'Affaires maroco-togolais.

M. Bourita et M. Dussey ont également convenu de tenir à Rabat, une fois la situation sanitaire mondiale le permet, **la première session de la Commission Mixte de Coopération maroco-togolaise, à une date qui sera arrêtée d'un commun accord.**

Source : Agence marocaine de presse.

Modernisation de l'aide publique / Lutte contre la pauvreté

Le Togo pour souscrire au fonds FID de la France

Jean AFOLABI

Officiellement annoncée lors du Conseil présidentiel pour le développement du 17 décembre 2020, la création du **Fonds d'innovation pour le développement (FID)** concrétise l'engagement de la France en faveur de la modernisation de l'aide publique au développement (APD). **Le Togo, en tant que pays prioritaires de l'aide française, en est bénéficiaire, précise l'ambassade de France au Togo.**

Ce nouveau dispositif a pour objectif de soutenir **toutes les structures** (universités, institutions de recherche, entités publiques, ONG, entreprises, etc.) **qui innoveront pour lutter contre la pauvreté.** Les projets doivent comporter une particularité : valoriser les approches scientifiques rigoureuses capables d'accélérer des actions susceptibles d'avoir un impact élevé et de transformer les politiques de développement.

Le dispositif offre des subventions

flexibles adaptées aux différents stades de développement des innovations, ainsi que des décaissements rapides, y compris pour de petits montants. Il permet de sécuriser les prises de risque inhérentes à l'innovation. Il encourage l'émergence d'innovations dites de «**rupture**» qui permettent aux citoyens en situation d'exclusion d'accéder à des services du quotidien en les rendant plus simples, plus pratiques et moins coûteux.

Présidé par Esther Dufflo, lauréate du prix Nobel d'économie 2019, le FID est hébergé à l'Agence française de développement (AFD). Il est doté, pour sa première année, d'un budget de **15 millions d'euros (environ 9,825 milliards de francs Cfa).** Le Fonds encourage les propositions portant sur les thématiques prioritaires de l'aide française (éducation, santé, climat et égalité de genre) et il est ouvert à **tout type d'innovations** : techniques, sociales, financières, environnementales, de



gouvernance, de processus, etc.

Le 17 décembre, le président français Emmanuel Macron a présidé, par visioconférence, le Conseil présidentiel pour le développement. L'occasion de faire le point sur la trajectoire de l'aide publique au développement de la France et sur les priorités thématiques et sectorielles de l'aide, mais aussi de promouvoir de nouvelles méthodes, en plaçant la recherche, l'innovation, l'évaluation et la redevabilité au cœur de cette politique publique, et en encourageant l'engagement des jeunes dans la solidarité internationale.

Date limite de candidature : Les propositions sont étudiées tout au long de l'année 2021.

Consommation de tabac

De plus en plus de jeunes fument

Etonam Sossou

«Je fume depuis un an, quand je suis avec les amis, le plus souvent quand nous sommes dans des bistros ou dans des boîtes de nuit, car mes parents me tueraient s'ils me voyaient fumer», confie Eloge, jeune lycéen de 17 ans environ, rencontré dans un bar au Carrefour Y, une des principales places animées de la commune de Golfe 5. De nombreux jeunes font de même, essentiellement des garçons. Seules quelques filles de joie fument dans les boîtes de nuit pour séduire les hommes. Les parents considèrent les jeunes qui tirent sur les cigarettes comme des voyous, des enfants sans éducation. Jusqu'il y a environ dix ans, on ne voyait fumer que des personnes âgées. «Selon la tradition, seuls les vieux pouvaient fumer. Un vieux avec sa pipe, c'était un signe de sagesse. Dans notre culture, un enfant ne peut pas fumer, mais à présent on les voit faire, même les filles. C'est une dépravation des mœurs», estime un homme d'une cinquantaine d'années rencontré sur cette même place. Beaucoup pensent que ce changement de comportement vient de la multiplication, ces dernières années, des bistros et des boîtes de nuit de plus en plus fréquentés par les jeunes.

Pour avoir l'air branché

Ce dernier temps, ils sont de plus en plus jeunes – dès 15 ans – à se mettre au tabac. On les voit là où ils estiment être loin de la vue de leurs proches. Certains

étudiants fument dans les établissements scolaires. La plupart de ces jeunes prennent des cigarettes sans savoir vraiment pourquoi. Pour la majorité, c'est pour faire comme les autres et se donner l'apparence d'un jeune branché, à la page, au diapason de ce qui se fait dans le reste du monde. «Je voyais toujours des gens fumer à la télé, souvent même des stars et un jour je me promenais avec un voisin et son cousin fumeur et j'ai vu que c'était un super look» raconte un jeune homme. «Je fume depuis le début de l'année académique : ça fait presque cinq mois, explique aussi Manu, un jeune étudiant. On buvait avec des amis, certains fumaient. Puis un jour, j'ai essayé et j'ai trouvé cela pas mal. Je ne sais pas encore quand, mais c'est sûr qu'un jour j'arrêterai».

Acheter des cigarettes coûte cher et tous ne peuvent pas le faire. «J'ai fumé pendant deux ans quand j'étais encore étudiant. Je profitais des frais académiques que les parents me donnaient pour boire et fumer. Cela fait deux ans que j'ai fini les études et je n'ai pas de travail, raconte Denis, un garçon de 28 ans. Si j'attrape quelques francs je peux seulement boire, mais plus fumer. Car pour la cigarette seule, je gaspillais près de 2 000 FCFA par jour». La majorité reconnaît qu'elle ne fume pas chaque jour à cause du prix des cigarettes. Certains économisent de l'argent toute la semaine pour fumer le week-end quand ils sortent avec les amis.

Les médecins mettent en garde

les fumeurs qui s'exposent à de graves maladies, surtout ceux qui fument tant de cigarettes qu'ils ne les comptent même pas. «La cigarette peut causer la pneumonie et le cancer des poumons, chez ceux qui fument sans modération et se nourrissent mal», rappelle Léon Akpogan, médecin.

Mais cette menace ne semble pas préoccuper grand monde. Lors de la restitution des résultats d'une enquête de l'Association Recherche Action Prévention et Accompagnement des Addictions (RAAPA), sous le thème «L'école sans la drogue», il a été révélé que le fléau de la consommation de substances psychoactives touche de plus en plus le milieu scolaire au Togo. Environ sept cent cinquante élèves des classes de cinquième et de première, ont fait l'objet de cette enquête menée de janvier à juin. Les résultats montrent que 89% des élèves ne savent pas ce qu'on appelle substances psychoactives de même 90% n'ont aucune idée de la notion d'addiction. Sur 680 apprenants interrogés, 25% disent que le tabac n'est pas une drogue. Quant à l'alcool, 62% de 585 élèves ne le considèrent pas comme une drogue. Une grande partie de ces mêmes élèves pensent également que les calmants, stimulants et hallucinogènes ne sont pas psychoactifs. De même 58% estiment que le cannabis n'est pas une drogue et presque le même pourcentage croit qu'il n'est pas dangereux pour la santé.

Lutte contre le Covid19

JOVODD-30, offre des documents de sensibilisation aux populations

Etonam Sossou

Les journalistes togolais continuent de jouer leur rôle vital en période de crise. L'association des Journalistes pour la vulgarisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (JOVODD-30) a conçu et édité un guide pour sensibiliser les populations à travers des informations de qualité et essentielles pour faire face à la pandémie de coronavirus. Les documents publiés en trois langues (français, éwé et kabyè) ont été remis le mardi 11 mai à la Coordination nationale de gestion de riposte au Covid-19 (CNGR-C19), représentée par le Médecin-Commandant Tagba Essolom.

«Le coronavirus est une réalité ; je dois l'éviter ; je me fais vacciner», c'est la quintessence de ce document de 11 pages qui revient sur la propagation du virus à tous les pays du monde, les premiers signes manifestes du covid19 chez une personne infectée, les mesures barrières la sensibilisation et l'importance de se faire vacciner. «Nous avons remarqué que depuis le début de la crise il y a des sensibilisations via divers créneaux. Mais les populations n'ont pas une documentation concrète avec laquelle elles peuvent se déplacer en tout lieu et en tout temps, pour se rappeler des méfaits de la pandémie. Donc JOVODD-30, vient ainsi combler ce vide avec ce document», a expliqué Hugue Eric Johnson, Président de JOVODD-30.

Ce projet a été financé par l'Union Européenne à hauteur de 12 millions et va permettre pour cette pre-



mière phase, de distribuer gratuitement aux populations 30.000 exemplaires (20.000 en français, 5000 en éwé et 5000 en kabyè) du document. JOVODD-30 prévoit ensuite descendre sur le terrain pour sensibiliser les populations et les amener à mettre les informations contenues dans le document à profit.

Durant tout le processus cette association des professionnels de la presse a bénéficié du soutien de la CNGR-C19, pour le choix des mots et expressions. Elle compte sur l'accompagnement d'autres partenaires pour atteindre au moins trois millions de togolais.

Santé/Afrique

Baisse dans la fréquentation des hôpitaux à cause du COVID-19

Etonam Sossou

Les établissements de santé d'Afrique ont enregistré une baisse de 23 % des consultations concernant les enfants de moins de cinq ans entre avril et septembre 2020, comparative à la même période en 2019. Telle est l'une des conclusions d'un rapport publié au mois d'avril 2021 par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, évaluant l'impact de la COVID-19 sur la lutte contre ces trois maladies. L'étude qui porte sur les données de 502 établissements de santé répartis dans 32 pays d'Afrique et d'Asie, dont 24 en Afrique, révèle également que « selon 85 % des établissements sondés, les patients ont cessé de fréquenter les établissements de santé surtout par crainte de contracter la COVID-19 ».

De manière spécifique, l'on apprend que le taux de dépistage du VIH/sida a baissé de 41% en

moyenne pendant cette même période. Alors que le nombre de personnes tuberculeuses orientées chez un spécialiste a chuté de 59 %.

Selon l'étude, la situation était aussi préoccupante dans les établissements africains qui, apprend-on, « ont enregistré une baisse de 29 % des orientations et une diminution de 28 % des services de diagnostic et de dépistage de la tuberculose pharmacosensible ».

Un phénomène qui aura été plus perceptible dans les sites communautaires des pays du continent où les enquêteurs ont enregistré une chute de 58 % dans le diagnostic et le dépistage de la tuberculose pharmacosensible par rapport à 2019.

A propos du diagnostic et du traitement du paludisme, les établissements sondés en Afrique ont enregistré une baisse de l'ordre de 17 % et 15% respectivement. « En

outre, 21 % des établissements africains subissaient une pénurie d'antipaludéens pour les enfants de moins de cinq ans », indique le rapport.

Cet état des lieux ne surprend pas David Reddy, le directeur général de Medecines for Malaria Venture, une organisation qui lutte pour la réduction du paludisme dans les pays où cette maladie sévit de manière endémique. Dans une interview qu'il a accordée à SciDev.Net, il affirme que « les tentatives de limiter cette pandémie mondiale par des restrictions sociétales et des confinements ont mis un terme à des prestations de services de santé et à d'autres initiatives ». Il ajoute qu'en cherchant des moyens optimaux de gérer la COVID-19, les pays ont changé d'orientation et ont dû retirer des ressources qui étaient destinées aux maladies transmissibles et non transmissibles.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1580 DE LOTO BENZ DU 28- 04 - 2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1581 de LOTO BENZ de ce mercredi 05 avril 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, Ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés dans la plupart des villes du pays. .

Toutefois, à LOME, la LONATO a recensé un lot de 1.000.000F CFA gagné sur le point de vente 60226.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1582 de LOTO BENZ du 12 Mai 2021

Numéro de base

29 19 23 83 68



Togocom

LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 FCFA**
~~25 000 FCFA~~

*Souscrivez dès maintenant dans une agence Togocom
ou auprès de nos commerciaux itinérants !*

Promo valable du 5 Mai au 7 juin 2021. Offre soumise à conditions.

 @togocom.tg |  @togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

